



COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un
parti ouvrier révolutionnaire
en Martinique et en
Guadeloupe.

Pour l'émancipation des
peuples de Martinique et de
Guadeloupe.

Pour la reconstruction de la
IV^e internationale.

Paraît toutes les 2 semaines - SAMEDI 18 JUIN 2016 - n° 1157

PRIX : 1 €

ÉDITORIAL

Attentats : Barbarie terroriste et barbarie d'État

Deux nouveaux attentats terroristes provenant de gens se réclamant de l'État islamique ont eu lieu aux États-Unis et en France. Celui des États-Unis a eu lieu à Orlando, en Floride. Le terroriste a tué 49 personnes et en a blessé plus encore dans un club gay. En France, le double assassinat d'un commandant de police et de sa compagne policière, n'est pas moins horrible que celui des États-Unis bien qu'il n'ait fait « que » deux victimes.

Les terroristes envoient ainsi plusieurs nouveaux messages sanglants et barbares aux puissances occidentales. Il y en a un qui signifie qu'ils poursuivront leurs actions barbares. Un autre est adressé aux États qui reconnaissent l'homosexualité comme un droit légitime et accordent aujourd'hui aux homosexuels un peu plus de liberté de vie, sexuelle comme civile. Et c'est la communauté homosexuelle elle-même qui est aussi visée et qu'ils veulent terroriser. Aujourd'hui, elle a droit au soutien multiplié de tous. D'autant plus que les puissances occidentales dont les États-Unis et la France entretiennent de bonnes, voire d'excellentes relations avec des États du Moyen-Orient qui condamnent l'homosexualité et la répriment jusqu'à la peine de mort parfois.

Un message est aussi adressé aux forces armées de l'occident par les terroristes de Daech.

Encore une fois, leur barbarie nous renvoie à celle des États impérialistes eux-mêmes. Car ce sont ces derniers qui en ont semé les graines qui aujourd'hui les empoisonnent. Les deux guerres du Golfe comme réponse stupide à l'attentat des tours jumelles

de New York ont préparé l'avènement de Daech. Les bombardements de population, les tortures, les viols, les humiliations de toutes sortes perpétrés par l'armée américaine sur la population civile et militaire dans les prisons et en dehors ont été l'un des terreaux sur lequel pousse le terrorisme actuel. Une partie des dirigeants de Daech est formée d'anciens militaires irakiens qui ont connu la répression aveugle de l'armée américaine. Les bombardements de l'armée française en Libye, faisant d'innombrables victimes, y compris dans la population civile, comme ceux de l'armée américaine en Afghanistan ont enrichi le terreau du terrorisme.

Responsables

Les travailleurs, le peuple français et américain paient aujourd'hui pour la politique barbare de leurs propres gouvernements. Ce sont ces puissances et leurs alliés qui dirigent le monde, ce sont eux les principaux responsables de l'insécurité générale qui règne dans le monde entier. Si les peuples européens et américains doivent aujourd'hui vivre dans la peur permanente, ils le doivent à leurs propres gouvernements et à leur propre système. Ces der-

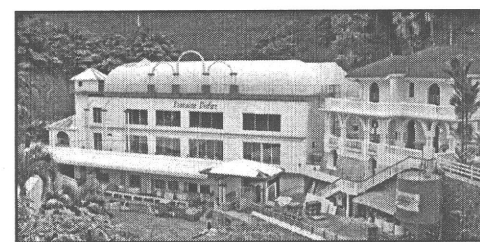
niers ne peuvent les protéger. Ils ont toujours favorisé les guerres les plus atroces quand l'intérêt de la classe qu'ils défendent, la classe capitaliste est en jeu.

Solution

La solution ne viendra que des travailleurs et des peuples opprimés. Qu'ils soient opprimés par la bourgeoisie occidentale et ses serviteurs politiques, ou par les classes dirigeantes du Moyen et d'Extrême Orient avec des dictatures à leur service. Ces dernières aussi, en opprimant leurs peuples, et particulièrement les femmes avec des lois moyenâgeuses et barbares utilisent des formes de domination qui ne visent qu'à perpétuer le pouvoir de leur bourgeoisie et de leurs féodaux.

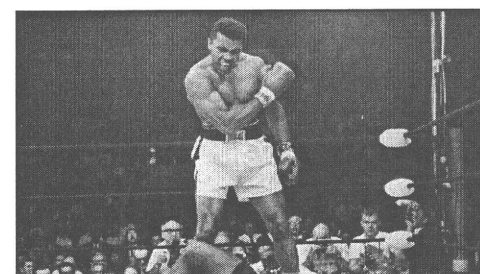
Il faudra renverser ces classes dirigeantes et leurs gouvernements et les remplacer par un pouvoir qui n'aura comme seul but que la satisfaction des besoins de la majorité des peuples au lieu que tout soit fait comme aujourd'hui en fonction des intérêts d'une minorité de riches. Alors seulement le monde verra le bout du tunnel de la barbarie actuelle d'où qu'elle vienne.

Martinique : Les grévistes des Eaux Didier déterminés



LIRE p. 7

Après la mort de Mohamed Ali



LIRE p. 6

Guadeloupe : La mascarade de l'affaire Marvin n'en finit pas !

LIRE p. 4

Saint Martin : Les notables en manœuvres électorales

LIRE p. 5

Guadeloupe

Siaeag : les grévistes obtiennent des garanties

Après 10 jours de grève, Bernier, maire de Saint-François et aussi président du Siaeag (Syndicat intercommunal d'alimentation en eau et d'assainissement de la Guadeloupe) a cédé sur les principales revendications des travailleurs. La grève a été suspendue.

Les travailleurs sont entrés en grève le 30 mai pour exiger le respect de l'accord de décembre 2014. Dans cet accord, le Siaeag s'engageait à maintenir les salaires et les acquis des anciens salariés de la Générale des Eaux transférés au Siaeag. Le transfert a eu lieu le 1^{er} janvier 2015 : 120 salariés de la Générale des Eaux ont rejoint le Siaeag.

À l'époque, les salariés avaient déjà fait grève pour conserver leur salaire ainsi que les primes auxquelles ils avaient droit. La direction de la Générale des Eaux, les élus et la préfecture s'y étaient engagés. Mais un an et

demie après le transfert, Bernier a prétendu qu'il n'y avait pas d'argent dans les caisses du Siaeag, et les travailleurs ont vu leur paye diminuer.

Dès les premiers jours de grève, les usagers du Siaeag ont été privés d'eau dans certaines communes. En effet, le réseau d'alimentation en eau de la Guadeloupe est tellement défectueux que la pénurie s'installe dès qu'il n'y a plus d'ouvriers pour le surveiller en permanence.

Les élus ont tenté de faire diversion pour refuser de répondre aux revendications des travailleurs. Bernier a dit que les autres



Devant le siège du Siaeag

communautés d'agglomération, Cap Excellence et la CASBT (Communauté d'agglomérations du sud Basse-Terre) doivent de l'argent au Siaeag. La ministre de l'Outre-mer Pau-Langevin s'en est mêlée en remettant sur le tapis l'éternelle question du syndicat unique de l'eau. Les présidents de Cap Excellence et de la CASBT se sont insurgés contre cette proposition... Bref, on sentait que tout le monde voulait noyer le poisson et éviter

de parler des problèmes posés par les travailleurs.

Les grévistes ont tenu bon. Au bout de dix jours de grève, tout ce beau monde a réussi à se mettre d'accord pour garantir le paiement des salaires et des primes. Mais ces garanties ne sont valables que jusqu'en novembre 2016.

Les travailleurs ont gagné, mais provisoirement. Ils restent donc très vigilants.

Martinique

Robert Parfait, un patron en parfait accord avec les forces de répression

Le samedi 11 juin les forces de répression sont intervenues aux abords du centre commercial La Galleria au Lamentin pour lever un barrage de palettes installé par les grévistes de l'Hyper U. En réponse, ces derniers ont promis de durcir le mouvement dans les prochains jours.

Ce centre commercial, comme plusieurs des enseignes qu'il abrite, telle la société hôtelière de l'Acajou ou l'Hyper U (Socomex), est propriété du groupe, ou de la famille, Parfait.

Une partie des salariés de l'Hyper U, soutenus par la CSTM, sont en grève depuis le 31 mai dernier. Ils ont déclenché ce mouvement en solidarité avec les grévistes du Super U de Longpré qui appartient au même patron, le groupe Parfait. De plus, ils réclamaient que l'ensemble des documents fiscaux permettant d'analyser l'activité de l'entreprise soient remis à leurs délégués pour préparer les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires). Ils réclament des augmentations de salaire en fonction de l'activité de l'entreprise. Les salariés se rendent bien compte que les affaires marchent rondement pour le groupe Parfait, alors que la plupart d'entre eux sont payés au

lance-pierre. Une salariée indiquait qu'en travaillant 32 heures par semaine, elle ne gagne que 1 100 € par mois, primes d'ancienneté et de vie chère comprises. Une autre qui travaille depuis 28 ans dans l'entreprise se retrouve avec 1 200 € nets en fin de mois, en travaillant deux dimanches par mois en plus. Voilà comment les affaires du groupe Parfait fructifient.

10 000 € d'astreinte

Au lieu de répondre à ces revendications, Parfait a choisi d'embrasser le bras de fer. Le 6 juin dernier, après avoir été assignés devant le tribunal de grande instance, onze salariés grévistes étaient condamnés en référé à verser 10 000 € d'astreinte par jour de blocage. Et le syndicat était condamné à 10 000 € solidairement, pour soi-disant entrave à la circulation devant le magasin. Les grévistes se sont alors repliés aux abords du centre commercial pour conti-

Le groupe Parfait

Avec une fortune de 100 millions d'euros, le groupe Parfait était classé en 2015, par le magazine *Challenges*, parmi les 500 plus grosses fortunes de France.

Le groupe Parfait, c'est plusieurs filiales dans les secteurs de la distribution automobile avec Mercedes, la distribution alimentaire avec en Martinique les trois hypermarchés Hyper U La Galleria, Place d'Armes et Rond-Point. En Guadeloupe, le groupe a le Super U du Gosier. C'est aussi des filiales de décoration intérieure et de photogra-

phie. Le groupe est contrôlé par les membres de la famille Parfait, qui détiennent ensemble la majorité du capital des sociétés holding du groupe. Le sieur Robert Parfait ne dirige pas moins de 44 entreprises, et le jeune et bien né Kevin Parfait se trouve à la tête de 14 entreprises depuis... 2015.

Quand on voit le comportement du patron d'Hyper U Galleria, et les salaires versés, on comprend qu'une telle accumulation de richesses n'est pas tombée du ciel.

Dernière minute

Pour Hyper U La Galleria, un protocole de fin de conflit a été signé dans la nuit du dimanche 12 au lundi 13 juin. La direction, qui avait déjà accepté de fournir les documents demandés, a concédé aux grévistes le paie-

ment de 50 % des jours de grève. Le travail a repris. Par contre, dans le même temps, a été annoncé le dépôt de bilan pour Super U Longpré. Les travailleurs devront encore se défendre.

nuer à interpellier leur patron.

Ce monsieur a fini par remettre les documents réglementaires, mais aujourd'hui il bloque à nouveau la négociation sur la

question du paiement des jours de grève. Le bras de fer continue avec des salariés qui n'entendent pas se laisser faire.

Manifestations contre la loi travail

France : les manifestations du 14 juin

En France plusieurs dizaines de milliers de manifestants ont défilé dans plusieurs villes contre la loi travail. À Paris, Marseille, Rennes notamment des milliers de manifestants ont crié leur colère contre cette loi anti ouvrière.

La CGT avait appelé à une manifestation parisienne d'un million de personnes. La manifestation était certes dynamique et très importante, mais ce chiffre n'a probablement pas été atteint. Quoiqu'il en soit, ces manifestations démontrent une fois de plus qu'une bonne partie de la classe ouvrière et des classes populaires ne veut rien lâcher. Des milliers de travailleurs entendent poursuivre la lutte pour le retrait de la loi El khomri. Et cela est d'autant plus nécessaire que le

Sénat a décidé de revenir sur des clauses dont la suppression avait été exigée par les syndicats et acceptée par le gouvernement. Il veut par exemple en finir avec les 35h et revenir aux 39 h, faciliter encore plus le licenciement économique et augmenter le temps de travail des apprentis.

Voilà donc de quoi faire durer la contestation et augmenter la colère des travailleurs. De nouvelles mobilisations sont donc plus que nécessaires.



À Paris, le 14 juin

Martinique : Manifestations à Fort-de-France



À Fort-de-France, le 13 juin

En Martinique, des mobilisations se sont déroulées, les 13 et 14 juin, contre le projet de loi El Khomri. La première a vu quelques centaines de travailleurs défilé le matin dans Fort-de-France à l'appel de FO, CDMT, CGTM-FSM, UNSA. La CSTM était aussi présente.

Des manifestants se sont ensuite rendus en appui aux travailleurs en butte à l'arbitraire patronal à la SARA, à la Galleria, à Fontaine Didier, etc.

Le lendemain, c'est-à-dire le même jour que la manifestation nationale en France contre la loi travail, un nombre comparable de travailleurs s'est regroupé, le matin, à la Maison des Syndicats. Pour mettre en cause symboliquement le patronat qui a inspiré le projet de loi, une forte partie des salariés présents se sont portés, à l'appel de la CGTM, sur des zones d'activité. Des barrages ont été mis en place vers l'incinérateur de Dillon en grève, vers Renault dans la zone de la Lézarde, etc. Les participants à toutes ces actions peuvent être fiers d'avoir exprimé et montré au grand jour le mécontentement du monde du travail.

Guadeloupe : Mobilisation des travailleurs de la CGTG



Basse-Terre, le 14 juin, devant le Conseil départemental

Le mardi 14 juin, plusieurs centaines de travailleurs ont défilé dans les rues de Basse-Terre pour manifester contre la loi travail. De nombreux travailleurs de la banane étaient présents mais aussi ceux du commerce, du CHU, des entreprises de Jarry et d'autres entreprises. L'après-midi ils devaient aller aux prud'hommes à Calebassier

pour soutenir les camarades de l'habitation Bois-debout à Capesterre-Belle-Eau. Ces derniers réclament notamment d'être payés par le patron pour les jours où ils s'étaient mis en droit de retrait, en 2014. Ils fuyaient ainsi les blessures, voire la mort dues aux très mauvaises conditions de travail.

Loi El Khomri : Quelques exemples d'un projet scélérat !

Le projet de loi El Khomri est un projet de loi anti ouvrier et pro patronal. Il a été dicté au gouvernement par les grands patrons du Medef.

Il prévoit par exemple que l'accord d'entreprise prévaut sur l'accord de branche, et même sur le Code du travail, que le taux de majoration des heures supplémentaires pourra être seulement de 10 % au lieu de 25 et 50 %. La visite médicale tous les six mois pour les salariés de nuit sera supprimée. Les indemnités décidées par le tribunal des

prud'hommes en cas de licenciement par exemple seront désormais plafonnées. Le projet de loi prévoit plus de motifs légaux de licenciement économique. Il dit encore que pour qu'un accord d'entreprise soit validé, il faudra qu'il soit signé par des organisations syndicales qui représentent au moins 50% des salariés. Les petites et moyennes entreprises,

les PME de moins de 50 salariés pourront aussi proposer à leurs salariés de passer au forfait-jour c'est à dire de travailler plus, voire beaucoup plus que les 35 h et cela, même sans accord collectif. La durée maximale de travail par jour est aujourd'hui fixée à 10 h. Le projet prévoit de porter cette limite à 12 h. La durée maximale de travail hebdo-

madaire aujourd'hui fixée à 48 h pourra être portée à 60 h.

Ce projet de loi est une vraie déclaration de guerre à la classe ouvrière. Si nous ne forçons pas l'État à le retirer, il fera reculer les conditions de travail de la classe ouvrière, de près d'un siècle.

Affaire Marvin : La mascarade n'en finit pas

Le 9 juin, le tribunal de Basse-Terre a rejeté les questions déposées par l'avocat de ce lycéen, injustement accusé de soutien au terrorisme. La procédure va donc se poursuivre. Pour rendre cette décision, le juge a exigé que la salle soit vide, et il a fait évacuer le public par la police.

Tout a commencé en novembre, lorsque Mme Araminthe, une professeure de français du lycée Faustin Fléret de Morne-à-L'Eau, a organisé un débat en classe suite aux attentats de Paris et Saint-Denis. Elle a insisté lourdement pour que Marvin prenne la parole, alors qu'il ne voulait pas participer à ce débat. Excédé, il a fini par lancer, par pure provocation, « *je suis pour le djihad* ».

La professeure n'a pas cherché à lui expliquer calmement pourquoi c'était une erreur de dire ça. Elle s'est précipitée dans le bureau du proviseur, M. Érosie, pour rédiger un rapport accusant Marvin de terrorisme. Le proviseur, lui non plus, n'a pas rempli sa mission d'éducateur. Il a commencé par renvoyer Marvin pour 3 jours avant de convoquer sa mère, à qui il a expliqué qu'il se sentait « *en danger* ». Il a ensuite contacté le rectorat, qui lui a conseillé d'appeler le procureur. C'est ainsi que Marvin a été convoqué à la gendarmerie, où il a été traité comme un dangereux criminel et mis en garde-à-vue pendant 35 heures.

Voilà ce que permet, d'une part, l'état d'urgence décrété par Hollande depuis maintenant six mois : n'importe quel « *éducateur* » peut faire arrêter un ly-

céen, afin de faire un exemple et de montrer son pouvoir à tous les élèves. Et d'autre part, voilà ce que permet la stupidité incroyable d'une professeure, d'un proviseur du lycée de Morne-à-L'Eau et d'un recteur. Quant aux magistrats, ont-ils du temps à perdre pour ne pas classer cette affaire complètement surréaliste, et qui n'aurait jamais dû prendre une telle dimension ?

Marvin a été convoqué une première fois au tribunal de Pointe-à-Pitre le 23 février. Ce jour-là, tout le lycée a fait grève pour le soutenir, et pour dénoncer le rôle peu glorieux qu'ont joué Mme Araminthe et M. Érosie dans cette affaire.

Subterfuge

Son avocat avait alors déposé des QPC (Questions prioritaires de constitutionnalité) pour montrer que la procédure enclenchée contre Marvin était abusive. Il a fallu retourner au tribunal le 26 mai, cette fois-ci à Basse-Terre, pour que ces questions soient examinées. Ce jour-là, le juge avait réussi à faire évacuer la salle en usant d'un subterfuge.

Le 9 juin, le juge devait rendre son délibéré concernant les QPC. Marvin était accompagné d'une quinzaine de personnes membres des diverses organisa-



Devant la salle du tribunal à Basse-Terre après l'évacuation de force des soutiens de Marvin

tions qui le soutiennent : journal *Rebelle !*, Combat ouvrier, UPLG, UGTG, CGTG, Parti de gauche et FSU. Le juge a exigé que la salle soit évacuée avant de rendre sa décision. Le public a refusé, ainsi que l'avocat de Marvin contacté par téléphone. La loi imposait alors au juge de rendre son délibéré publiquement. Il s'est obstiné et il a fait intervenir la police, présente en nombre, pour évacuer la salle de force !

Le droit à un procès public est pourtant un fondement de la jus-

tice dans les pays dits démocratiques.

Finalement, le juge a rejeté les QPC, en disant qu'elles sont « *fondées et recevables* » mais qu'il ne les transmettra pas à la Cour de cassation. Une instruction va donc commencer. Marvin sera convoqué à nouveau par le tribunal de Pointe-à-Pitre. Lors de la prochaine audience, nous serons encore présents pour dénoncer le harcèlement judiciaire que subit ce lycéen, mais aussi les pratiques des tribunaux !

Communiqué de presse

Halte à la dictature des promoteurs immobiliers !

Nous publions ci-dessous un communiqué de presse reçu d'un groupe d'habitants du quartier Chauffour-Morne Torudu aux Abymes.

Quatre-vingt-dix logements ont été construits à Chauffour (Abymes) par la SCI Thybrum en 2013. Suite à un refus de servitude du voisinage, les promoteurs ont, une fois de plus, décidé de manière unilatérale, et

avec mépris, de procéder à un passage en force sur des terrains privés, pour l'installation de l'assainissement des eaux usées. Le Collectif de Résistance du Morne Torudu exige :

- L'arrêt immédiat et sans délai

des travaux illégaux ;

- Une rencontre et un tour de table avec les promoteurs, le maire de la Ville des Abymes et le Collectif.

Pour le respect des droits de propriété des citoyens !

Soutenons deux membres du Collectif assignés devant le tribunal de Pointe-à-Pitre vendredi 10 juin 2016 !

Le Collectif de Résistance du Morne Torudu - Les Abymes, le 14 juin 2016 - 0690 23 75 79

Les notables en course pour le pouvoir

L'année prochaine aura lieu l'élection des conseillers territoriaux de la Collectivité de Saint-Martin. Des politiciens ont commencé à présenter leur candidature. En mars 2016, ce fut le cas de Louis Mussington.

À la fin du mois de mai, Jules Charville a lancé un nouveau parti « *Hope party* », le « parti de l'espoir ». Il veut « *redonner espoir à la population* ». En 2007, il avait fondé avec d'autres politiciens le RRR (Rassemblement, Responsabilité, Réussite), qui fut un échec. Le RRR a permis à Charville de devenir conseiller territorial. Au-

jourd'hui, il est dans l'opposition et se dit indépendant.

Il critique tous les autres politiciens et pense faire mieux qu'eux alors qu'il était à leurs côtés jadis.

Tous ces candidats, qui se bousculent pour les prochaines élections de 2017, ne défendent en rien les intérêts de la population

pauvre, ni des travailleurs de l'île. Les exemples de leur politique ne manquent pas.

Avec un taux de chômage de plus de 25 %, ils taxent les pauvres comme les personnes non imposables. Ils envisagent de taxer aussi les allocataires du RSA.

Grève des agents territoriaux

Autre exemple, la Collectivité est restée sourde face aux revendications de ses agents.

Le 24 mai, plus d'une centaine

de salariés a donc décidé de faire grève car la Collectivité n'a pas respecté les accords de mars 2015 et de mars 2016. Les travailleurs ont exigé entre autres leur fiche de poste et la mise à jour de leur carrière. La présidente de la Collectivité, Aline Hanson, a promis de satisfaire leurs revendications, et les grévistes ont donc cessé la grève, mais ils restent vigilants.

C'est en tout cas un exemple de lutte à suivre parce que ces candidats bonimenteurs ne leur offrent que des illusions.

La COM de Saint-Martin à l'AEC, pour quels intérêts ?

Le 7^{ème} sommet de l'Association des États de la Caraïbe (AEC) s'est déroulé à la Havane du 2 au 4 juin. La COM (Collectivité d'Outre-mer) est devenue officiellement membre associé de l'AEC en son nom propre, comme la Martinique et la Guadeloupe en 2014.

L'AEC est composée de 25 pays membres et de 7 membres associés. Le statut de membre associé permet l'adhésion des États non indépendants de la Caraïbe et des États possédant des colonies comme la France. À ce sommet, la Présidente de la Collectivité de Saint-Martin, Aline

Hanson, s'est réjouie de pouvoir coopérer avec les autres pays de la Caraïbe dans le domaine de l'économie, du tourisme et des catastrophes naturelles. Mais, en réalité, la présidente de la Collectivité ne fait que représenter les intérêts de l'impérialisme français. Les représentants offi-



La présidente de la Collectivité de Saint-Martin à l'AEC.

ciels de l'État français continuent de siéger dans cette organisation. Ainsi, cela permet à l'État de défendre les intérêts des

capitalistes français pas seulement par le biais de ses servants d'Outre-mer, mais aussi directement.

Martinique

Noyade au Diamant, fatalité ?

La noyade au Diamant, le 8 juin, d'un père de famille de 38 ans, a soulevé une grande émotion. Sa fillette était en difficulté dans l'eau, il a réussi à la sauver en la lançant à des sauveteurs improvisés qui s'étaient portés à leur secours. Mais lui-même n'a pu se dégager et, emporté par les lames, a coulé à quelques mètres de son père, qui n'a rien pu faire.

La dangerosité de cette plage est bien connue. Il y a déjà eu plusieurs noyades sur ce site. Certains ont pu faire remarquer, à

mots plus ou moins couverts, que cela n'a pas empêché la mairie de fermer le poste de surveillance qui s'y trouvait. Le maire a

bien sûr répliqué en arguant que les besoins financiers des communes étaient de moins en moins dotés par l'État.

La baisse des dotations versées aux collectivités locales finit par créer des situations inadmissibles, dans beaucoup de domaines, que les mairies acceptent trop souvent avec passivité.

État absent

Dans le même temps a eu lieu, le 9 juin, l'inauguration de la nouvelle station de la Société de

Sauvetage en Mer (SNSM) au Marin. À cette occasion, on a pu apprendre à la télévision, de la bouche d'un dirigeant de la Société de Sauvetage, que les embarcations équipant les stations étaient entretenues grâce à des dons, bien insuffisants, octroyés par des entreprises locales. Les bateaux sont donc souvent vieillissants.

Là encore, l'État est aux abonnés absents et ne remplit pas ses attributions élémentaires.

Marie-Jeanne : non aux réparations... oui aux aides

À Cuba, à l'occasion du sommet de l'Association des États de la Caraïbe, le samedi 4 juin 2016, le président du Conseil exécutif de la Martinique Alfred Marie-

Jeanne a déclaré son opposition aux « réparations ». Il s'agit des réparations, notamment financières, dues par les grandes puissances organisatrices de la

traite des Noirs, en compensation du crime que fut l'institution de l'esclavage. Mais attention, nuance ! Marie-Jeanne s'est dit par contre favo-

rable à des « aides au développement ». Peut-être pour accorder encore plus d'aides au patronat local ?

« Jamais aucun Viêt-Cong ne m'a traité de négro »

Mohamed Ali, le célèbre champion de boxe noir américain est mort le 3 juin 2016 à Phoenix (USA) à l'âge de 74 ans. Plus que tous les autres combats qu'il a remportés, ce fut celui victorieux mené contre George Foreman en 1974, à Kinshasa, qui sera considéré comme le plus grand match de tous les temps.

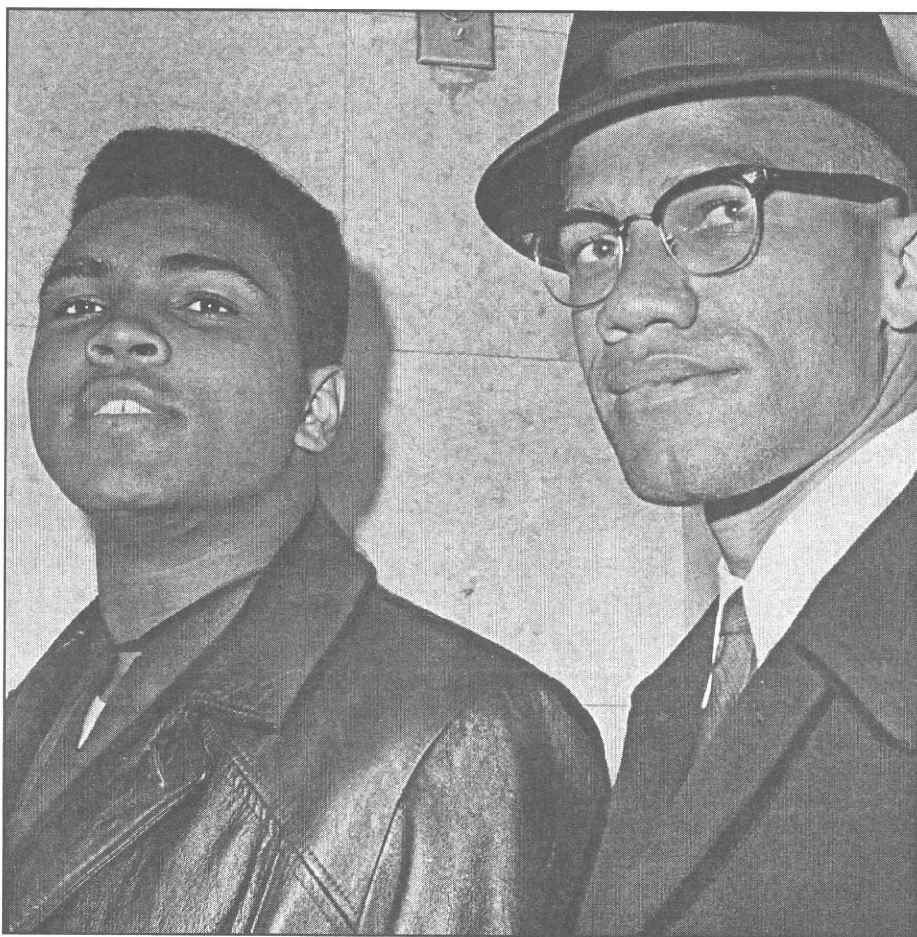
Mohamed Ali n'aura pas été seulement l'un des plus grands boxeurs de l'histoire mais il fut aussi un grand militant de la cause des Noirs. Il a utilisé sa popularité pour dénoncer la ségrégation raciale. Il a appartenu à cette génération des années 60 marquée par la lutte des Noirs américains pour l'obtention et la défense de leurs droits civiques.

En 1963 il s'est converti à l'islam et a adhéré à la « Nation de l'islam », l'organisation des musulmans noirs. Il a protesté contre le racisme aux côtés de Malcom X. C'est dans cette organisation qu'il a changé de nom, comme Malcom X, et qu'il s'est fait appeler Mohamed Ali (son nom de naissance était Cassius Clay). Comme beaucoup de musulmans noirs, ils expliquaient qu'ils voulaient ainsi rejeter leur nom d'esclave.

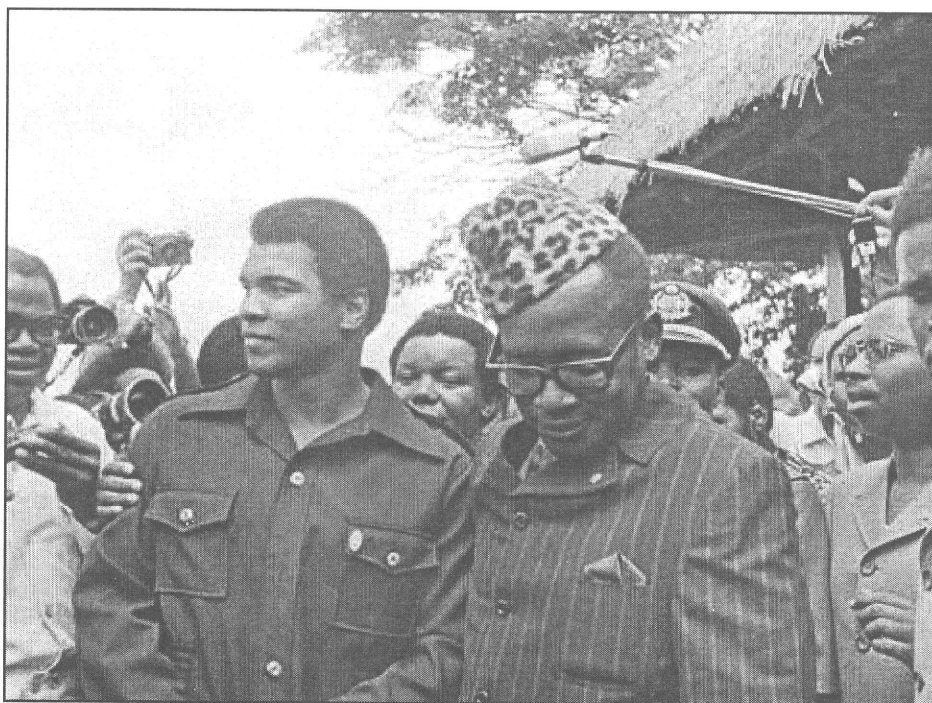
Contre la guerre du Vietnam

En pleine guerre du Vietnam, Mohamed Ali a refusé d'y être mobilisé en même temps qu'il s'opposait politiquement à cette guerre. Il déclara : « *je n'ai rien contre le Viêt-Cong. Jamais aucun Viêt-Cong ne m'a traité de négro...* ». Il fut menacé d'emprisonnement. Sa licence de boxeur lui fut enlevée ainsi que ses titres. La justice lui interdit la boxe durant plus de trois ans.

Ses prises de positions rejoignaient celles d'une partie de la population et de la jeunesse américaines qui dénonçaient la guerre. Il n'est jamais revenu sur ses idées malgré la répression judiciaire et les tracasseries dont il fut victime. Quelques années après, il remporta une victoire en



Mohamed Ali en compagnie de Malcom X, alors porte-parole de la Nation de l'islam



À Kinshasa en 1973, en compagnie du dictateur zaïrois Mobutu

justice contre l'État. La Cour suprême lui restitua son titre après un long combat judiciaire. La popularité de Mohamed Ali a dépassé les frontières. À l'époque de la lutte des Noirs

contre la ségrégation aux USA, des guérillas et des mouvements nationalistes en Afrique ou à Cuba, de la contestation de la jeunesse mondiale, les déclarations et la lutte du grand boxeur noir

rejoignaient le sentiment d'oppression raciale des Noirs du monde entier. Ces derniers exprimaient leur fierté qu'un Noir devienne non seulement le plus grand boxeur de tous les temps mais aussi qu'il puisse ainsi défier l'État américain.

Heureusement pour Mohamed Ali, c'est cette partie de sa vie qui est surtout retenue par l'opinion américaine et internationale. Certes, l'adhésion à la Nation de l'islam montrait déjà les limites de sa révolte. Malcom X avait pris ses distances par rapport à la Nation de l'islam, cette organisation religieuse et nationaliste, voire raciste, qui disait que les Noirs constituaient une « race supérieure » et qui prônait - et prône toujours - un capitalisme noir. Mohamed Ali ne critiqua jamais la Nation de l'islam.

Rentré dans les rangs

Par la suite, ce dernier, au cours de la deuxième partie de sa vie publique, a changé son image de contestataire et de révolté. Il est entré dans les rangs. Il en fut remercié et fut médaillé par Georges Bush. En 2005 il fut décoré de la médaille présidentielle de la liberté, la plus haute distinction civile aux États-Unis. Au cours des conflits au Moyen-Orient il accepta des missions de l'État américain. C'est lui qui négocia en 1985 la libération de ses compatriotes enlevés au Liban. En 1990, à la veille de la première guerre du Golfe, il rencontra Saddam Hussein.

Puis, la maladie de Parkinson qui le rongea durant plusieurs années l'obligea à se retirer quelque peu des missions officielles, jusqu'à ce qu'elle ait raison de lui il y a quelques jours.

L'Écho de l'Aéroport

Air France : grève des pilotes

Les pilotes d'Air France doivent débiter un mouvement de grève à partir du 11 juin. Ils se mobilisent à nouveau contre les décisions unilatérales de la direction, qui veut les obliger depuis le début du mois à faire davantage d'heures de vol, pour une rémunération moindre. Ils ont tout à fait raison de refuser cette dégradation de leurs conditions de travail, alors même que la compagnie fait des bénéfices.

Air France : pas la même échelle

La direction d'Air France vient de distribuer les notes annuelles aux agents. Traduit en salaires, cela fait de 0 % à 1,5 % maxi pour les « bons élèves ».

Pendant ce temps, le patron s'accorde 65 % d'augmentation !

Sucrierie en lutte

Les saisonniers payent les pots cassés

Avec une campagne hachée, avec des coupures, certains saisonniers peuvent se trouver dans la situation de ne pas avoir assez de jours travaillés afin de toucher l'assurance-chômage.

L'Écho de Pôle Emploi

Une direction indécente !

Dans un courrier aux agents, après le suicide de notre collègue Mylène, le directeur régional accuse la CGTG de vouloir récupérer ce drame. Cette grossière accusation est bien le signe que ce monsieur et ses cadres rapprochés ne se sentent pas dénués de tout reproche.

Unité oui, mais pas avec n'importe qui !

Pour faire bonne figure, le DR en appel à l'unité, face à ce drame. Mais c'est vraiment trop facile de chercher à se dédouaner quand il y a un drame. Comme si nos chefs n'étaient en rien responsables des souffrances au travail que nous subissons de plus en plus !

L'Écho des hôpitaux CHU : que devient notre self ?

Depuis le 2 mai le self est fermé sous prétexte de raisons techniques. Nous ne pouvons accepter un tel état de fait, alors que nous sommes obligés de nous débrouiller pour trouver à manger, le plus souvent un repas dé-

séquilibré, plus cher. Il nous faut exiger une véritable explication de la direction pour que cela ne recommence, même si une affiche laconique annonce une réouverture pour le 13 juin.

Self : non respect du personnel !

La régie du self est elle-même fermée depuis 2 ans ! Est-ce aussi un problème technique ou la preuve d'une volonté affirmée de mettre fin à un service très utile au personnel tout en faisant de l'économie sur son dos ?

L'Écho des télécoms

Sur le terreau des suicides

Delphine Ernotte ex-directrice générale adjointe de France Télécom est maintenant directrice de France Télévisions. On lui reconnaît de la valeur car elle était allée parler devant les télévisions lors de la vague de suicides de nos camarades à France Télécom. Le management à coups de trique quelles que soient les retombées, ça paye ! Nos camarades salariés de France Télévisions sont prévenus !

Aviation civile : une victoire... due à la mobilisation générale

L'ensemble des syndicats de la DGAC appelait à trois jours de grève du 3 au 5 juin, contre la réduction des effectifs et pour une juste répartition des primes.

Cette année encore, le gouvernement prévoyait la suppression de 116 postes, mais a dû reculer. C'est sans aucun doute, surtout, l'effet de la mobilisation générale contre la loi El Khomri. Le

gouvernement donne satisfaction à certains secteurs (DGAC, routiers, voire SNCF) pour essayer de diviser le mouvement, l'affaiblir pour mieux faire passer sa loi scélérate.

Raison de plus pour participer massivement à la journée du 14 juin, pour laquelle la CGTG ici en Guadeloupe appelle à se mobiliser.

Martinique

Grève à Fontaine Didier : plus que jamais déterminés

Entamée le mercredi 18 mai 2016, au début de sa 6ème semaine le lundi 13 juin, la grève se poursuit à Fontaine Didier (les eaux minérales du même nom). Les travailleurs sont en lutte pour obtenir une augmentation de salaire de 75 € et une prime de fin d'année de 580 € pour tous.

En face, le directeur reste bloqué sur une proposition de prime d'intéressement de 51 €. Il a aussi proposé l'aumône consistant à passer la prime de fin d'année de 200 à 220 €. Proposition rejetée par les grévistes.

Bénéfice : un million d'euros

Mercredi 8 juin, au cours d'une conférence de presse, les salariés ont rappelé leur situation ainsi que celle de la société. Cette dernière, qui dispose d'un capital de 1 200 000 €, a réalisé en 2011 un bénéfice net de... 1 100 000 € (92% du capital), en 2012 de 962 000 € (80% du capital) et en 2013 de 805 000 € (67% du ca-

pital). Or, selon les dires mêmes de la direction, le « coût » de l'augmentation réclamée serait de... 100 000 €. Autant dire une paille pour cette entreprise qui a réalisé plus de 22 millions de chiffre d'affaires et plus de 3 millions de bénéfices nets entre 2011 et 2013. Sans compter tous les avantages liés à la défiscalisation via la société en nom collectif MIGPAT dont le directeur est... le même que celui de Fontaine Didier. À l'issue de cette conférence de presse, un groupe de grévistes est allé à la rencontre des travailleurs de SUN MOTOS – une société du même groupe – à Kerlys (Fort-de-France). Ces salariés ont été



très attentifs aux explications et informations sur la grève.

Le directeur clame sur les radios et les télévisions que les travailleurs en grève mettent en péril sa société. Mais il évite de dire ce que son entêtement a coûté à l'entreprise : plus que ce qu'il refuse d'accorder, par attachement à ses principes d'exploiteur.

Le vendredi 10 juin, le directeur a accepté ce qu'il refusait de faire jusque là, rencontrer une

délégation des grévistes. À cette occasion, ceux-ci n'ont pu que rappeler leurs revendications, et qu'ils étaient disponibles pour des discussions. Mais, le directeur le dit à mots à peine couverts, il compte sur les juges et le préfet pour l'aider à s'imposer. Les travailleurs en grève sont toujours déterminés, d'autant qu'ils bénéficient d'un vrai soutien de la part des autres travailleurs, et dans l'opinion publique en général.

Euro 2016 : Des hooligans aussi imbibés d'alcool que de chauvinisme

Les médias, les gouvernements et l'UEFA se lamentent aujourd'hui devant le spectacle des hooligans anglais, russes ou français « venus gâcher la fête ». Mais ils ne peuvent pas se cacher derrière leur petit doigt : les violences qui ont éclaté dès le début de l'Euro 2016 étaient prévisibles. Et les dirigeants européens en sont largement responsables.

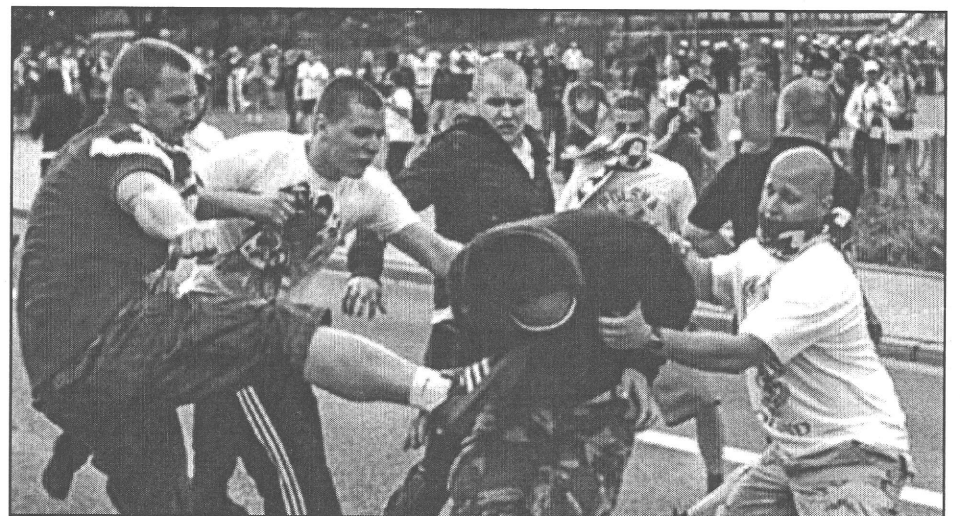
Se passionner pour le foot ou pour les exploits d'une équipe, rien de plus normal ! Mais les riches ont toujours voulu profiter de cette passion populaire. S'ils aiment le foot, c'est pour le fric et pour bien d'autres raisons que celles de la population.

Dès les débuts de l'histoire du jeu, au 19^{ème} siècle, les grands bourgeois d'Angleterre investissent dans des clubs de foot pour unifier « leurs » exploités derrière un fanion, canaliser leur colère et les opposer les uns aux autres. Ce n'est pas un hasard si parmi les clubs les plus connus se trouvent encore aujourd'hui ceux de Sheffield, Manchester ou Liverpool – les grandes villes ouvrières du nord de l'Angleterre – et si certains portent encore des noms d'usine – comme Arsenal, basé dans le district d'Holloway à Londres. En France, le même phénomène ex-

plique pourquoi Jean-Pierre Peugeot créa le premier club professionnel français, le FC Sochaux-Montbéliard, en 1928, dans la ville où se trouvait l'usine-mère du groupe Peugeot.

Nationalisme

De nos jours, dans une Europe en crise, les classes dirigeantes se servent de l'engouement envers les clubs ou les équipes nationales pour enivrer les exploités de chauvinisme et leur faire oublier leur misère, au moins le temps d'un match ou d'un tournoi. C'est le cas en France actuellement pour faire taire les travailleurs en grève, en Belgique pour tenter de rallier Flamands et Wallons sous la bannière du pouvoir, en Espagne pour tenter de faire oublier la désintégration de la classe politique, etc. C'est cette fête des nationalismes que les gouver-



Bagarre entre supporters russes et anglais à Marseille

nants organisent réellement, et c'est elle qu'ils n'ont pas voulu « gâcher » en n'avertissant pas solennellement à l'avance les hooligans que leurs équipes seraient disqualifiées en cas de violences (une méthode qui avait pourtant marché lors de l'Euro 2004 au Portugal).

Au contraire, ils ont exacerbé un patriotisme hystérique qui, en tombant dans des cervelles alcoolisées, dont beaucoup d'extrême-droite, ne pouvait que donner un désolant spectacle de violences aussi extrêmes que stupides.

Sainte-Lucie : Allen Chastanet nouveau Premier ministre

Allen Chastanet, leader du Parti uni des travailleurs (United Workers Party, UWP) a été élu le 6 juin face au sortant Kenny Anthony, du parti travailliste de Sainte-Lucie (Saint-Lucia Labour Party, SLP).

En plus de ces deux principaux partis, deux autres listes ont participé à ces élections générales : le Mouvement du peuple lucien (*Lucian People's Movement, LPM*) et les Indépendants (*Independents*). Ces élections ont été marquées par une importante abstention de 47 %. Le candidat de l'UWP s'est imposé avec 55 % des voix, contre 44 % pour l'ancien Premier ministre du SLP. Les deux autres listes n'ont pas franchi les 1 %.

Cette sévère défaite du SLP traduit le mécontentement d'une grande partie de la population pauvre face à la politique d'austérité du gouvernement de Kenny Anthony. Tout comme les autres petits pays de la Caraïbe, l'île de Sainte-Lucie a été durement touchée par la crise financière et économique de 2008. Le gouvernement travailliste surendetté a fait payer cette crise aux travailleurs sainte-luciens : augmentation de la TVA, augmentation de 66 % du prix de l'eau, et gel du salaire des fonctionnaires.

En 2014, Kenny Anthony avait même menacé de baisser le salaire des fonctionnaires de 5 % en expliquant qu'il fallait un effort collectif pour sauver l'économie de l'île.

Quant à Allen Chastanet, il a fait de belles promesses, comme la baisse de la TVA et du prix de l'eau et l'augmentation de 14 % des fonctionnaires. Mais il n'y a aucune illusion à se faire sur les intentions de cet homme d'affaires millionnaire et ancien ministre du tourisme. Durant sa mandature, Allen Chastanet défendra les intérêts de sa classe, ceux des capitalistes et non ceux des travailleurs, malgré son parti qui n'a de « travailleurs » que le nom. Pour preuve, au lendemain des élections, Chastanet a annoncé les premiers cadeaux qu'il offrira aux capitalistes : le financement de la construction de deux hôtels dans le sud de l'île, et des facilités pour les gros planteurs de banane de la Martinique qui souhaitent s'implanter à Sainte-Lucie.

Monplaisir et Chastanet ... entre cousins exploités

La nomination d'Allen Chastanet a été reçue avec satisfaction par son cousin martiniquais, Yan Monplaisir, vice-président de la nouvelle Assemblée de Martinique, qui a déclaré : « Je suis très heureux pour lui et pour Sainte-Lucie. C'est une bonne chose qu'il y ait un renouvellement de majorité... Allen, c'est certainement l'un des cousins avec lequel nous avons le plus de proximité ».

Un représentant politique du gros patronat martiniquais saluant son homologue sainte-lucien, c'est dans l'ordre des choses.

ABONNEMENT

12 MOIS :

Sous pli fermé 33 €

Sous pli ouvert 25 €

Je désire m'abonner au journal *Combat ouvrier* pour une période de...mois.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Ci-joint par chèque la somme de euros.

Règlement par chèque adressé à :

M. Philippe ANAÏS
Combat ouvrier
1111 Rés. Matélie, L'Aiguille -
97 128 GOYAVE - Guadeloupe,
Antilles Françaises

Responsable de la publication : P. ANAÏS

Adresser toute correspondance
EN GUADELOUPE : Philippe Anaïs
1111 Rés. Matélie, L'Aiguille, 97128
GOYAVE—Guadeloupe

EN MARTINIQUE : Louis MAUGÉE
BP 821 97258 FORT-DE-FRANCE Cedex

Composition - Impression
Imp. ERAPRES

Commission paritaire : 51728

Site internet : www.combat-ouvrier.net
Courriel : redaction@combat-ouvrier.net